

Ce document a pour objectif de décrire les différentes fonctionnalités du module d'inscriptions des calendriers sportifs.

1. Les menus

Principe : Afin d'accéder à ce module, un nouveau menu nommé «Calendrier sportif» est mis en place. Celui-ci permettra de consulter deux onglets :

- *Calendrier*: Reprise de l'écran « Calendrier » déjà en place dans la « Gestion sportive »
- *Candidatures* : Permet d'enregistrer de nouvelles manifestations, de les modifier et de les valider.

Menu «Calendrier sportif»



Onglets



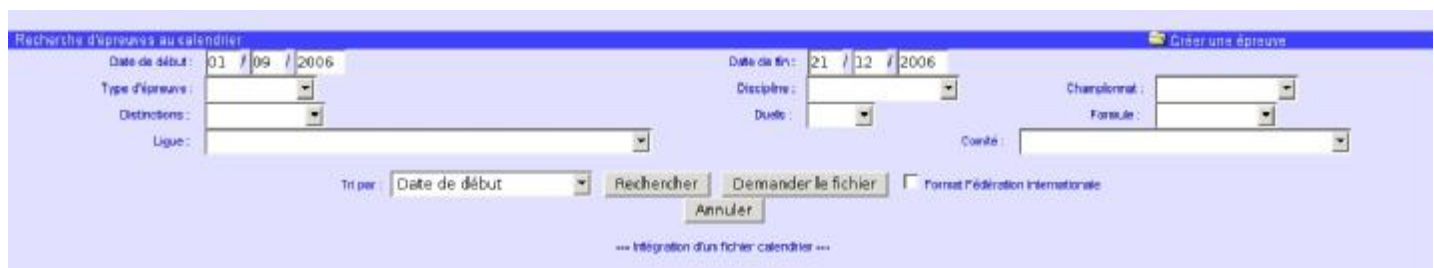
Règles de gestion

Description

Tous les utilisateurs ont accès en consultation au menu et aux onglets «Calendrier» et «Candidatures»

2. Le calendrier général

Principe : Cet écran est exactement le même que celui présent dans le menu «gestion sportive». Il permet de visualiser les manifestations validées et d'intégrer les résultats des épreuves. L'écran est répété dans ce module en tant que raccourci.



Règles de gestion

Description

Règles de gestion de la «Gestion sportive»

3. Votre calendrier

Principe /Description : Cet écran contient plusieurs fonctionnalités afin que chaque organisateur puisse gérer ses manifestations :

- *Recherche des manifestations :* permet de lister les manifestations dont vous êtes organisateur. La Fédération, les ligues et départements verront également apparaître les manifestations organisées par leurs sous-structures.
- *Enregistrement de nouvelles manifestations :* permet de poser candidature d'une nouvelle manifestation.
- *Validation des manifestations :* permet aux départements, ligues et à la Fédération de valider les candidatures de manifestations.



Recherche de manifestations/Description : Cette fonctionnalité permet de rechercher les manifestations dont la structure de travail est organisatrice. La Fédération, les ligues et départements verront également apparaître les manifestations organisées par leurs sous-structures. Quatre critères permettent de filtrer la recherche :

- La saison
- La discipline
- La phase (hivernale ou extérieure)
- Un tri



Règles de gestion

Description

Seules les manifestations répondant aux critères sont listées

La liste est restreinte aux manifestations dont la structure de travail (et ses sous-structures) est organisatrice



Liste des manifestations/Description : Cette liste résulte de la recherche faite grâce aux critères présentés précédemment. Des icônes spécifiques permettent de modifier les manifestations et de les valider. Les données affichées sont :

- L'état de l'épreuve
- La date de l'épreuve
- Le lieu de l'épreuve
- Le code et nom de l'organisateur
- Le nom de la discipline
- Les caractéristiques (Distinction et Championnat)

L'état de l'épreuve est défini en fonction de son avancement dans le processus de validation :

- Attente de validation
- Validée département
- Validée ligue
- Attente de paiement
- Validée
- Annulée
- Reportée













Légende

-  Modifier les caractéristiques de l'épreuve
-  Valider la candidature de l'épreuve

Validation des manifestations
Vous pouvez ici valider les saisies des manifestations sélectionnées dans la liste ci-dessous

Période de validation du 01/12/2006 au 15/03/2007

Liste des 9 épreuves trouvées

	Etat de l'épreuve	Date de l'épreuve	Lieu	Organisateur	Discipline	Caractéristiques
	Attente de paiement	01/03/2007 au 02/03/2007	ORLEANS	01 - LIGUE DE PROVENCE	2x70m	
	Attente de paiement	01/03/2007 au 02/03/2007	TOURS	0 - FFTA	2x70m	
	Validée	18/03/2007	CAYENNE	3697002 - LES ARCHERS DE CAYENNE	2x70m	
	Attente de validation	21/03/2007 au 22/03/2007	LES BORDES	01 - LIGUE DE PROVENCE	2x70m	
	Attente de paiement	01/04/2007	SULLY SUR LOIRE	0184136 - LES ARCHERS DE VAL SEILLE	2x70m	
	Attente de paiement	01/05/2007	DAMPIERRE EN BURLY	0104113 - LES ARCHERS DU SOLEIL	2x70m	
	Validée département	05/05/2007	SULLY SUR LOIRE	2445106 - PERS UNION MULTI ACTIVITES	2x70m	
	Attente de validation	01/06/2007	CHEMILLY SUR YONNE	0104113 - LES ARCHERS DU SOLEIL	2x70m	
	Validée	07/07/2007	DAMPIERRE EN BURLY	2445106 - PERS UNION MULTI ACTIVITES	2x70m	

Règles de gestion

Description

La modification d'une manifestation n'est possible que durant des périodes définies en fonction de la saison, de la discipline et de la phase (hivernale ou extérieure)

La validation d'une manifestation n'est possible que durant des périodes définies en fonction de la saison, de la discipline, de la phase (hivernale ou extérieure) et du niveau de validation.

La modification de manifestations est réservée aux utilisateurs :

- Gestionnaires clubs
- Consultants sportifs clubs
- Gestionnaires départements
- Gestionnaires ligues
- Gestionnaires sportifs ligues
- Administrateurs fédéraux

Description

La validation de manifestations est réservée aux utilisateurs :

- Gestionnaires clubs
- Consultants sportifs clubs
- Gestionnaires départements
- Gestionnaires ligues
- Gestionnaires sportifs ligues
- Administrateurs fédéraux

Enregistrement d'une nouvelle manifestation/Description : Cette fonctionnalité va permettre de poser candidature de nouvelles manifestations sur le calendrier. Trois critères vont permettre d'initialiser le formulaire d'enregistrement d'une nouvelle manifestation :

- La saison
- La discipline
- La phase (hivernale ou extérieure)

En fonction de ces critères un bouton d'enregistrement ou un message d'avertissement apparaîtront à l'écran.



Règles de gestion

Description

L'enregistrement d'une nouvelle manifestation n'est possible que durant des périodes définies en fonction de la saison, de la discipline et de la phase (hivernale ou extérieure)

Si la période d'enregistrement est ouverte alors un bouton « Enregistrer une nouvelle manifestation » apparaît.

Si la période d'enregistrement est fermée alors le message « La période d'enregistrement n'est pas ouverte. Enregistrements du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa » est affiché.

Si la période d'enregistrement n'est pas paramétrée alors le message « La période d'enregistrement n'est pas ouverte » est affiché.

La création de nouvelles manifestations est réservée aux utilisateurs :

- Gestionnaires clubs
- Consultants sportifs clubs
- Gestionnaires départements
- Gestionnaires ligues
- Gestionnaires sportifs ligues
- Administrateurs fédéraux

4. Enregistrement et modification de manifestation

Description : L'écran de création et de modification d'une manifestation sont identiques. Il permet de renseigner les informations de la manifestation et de les enregistrer. L'écran est découpé en 4 zones :

- Informations générales : contient les informations relatives aux critères sélectionnés dans l'écran précédent.
- Caractéristiques : contient les caractéristiques sportives de la manifestation qui permettront de qualifier la manifestation dans un classement ou une catégorie.
- Détails : contient les informations de la manifestation qui serviront principalement à son affichage dans le calendrier.
- Montant : contient le montant à payer par l'organisateur pour l'inscription de sa manifestation au calendrier.

112 CALENDRIER SPORTIF
Création d'une épreuve

Principe de fonctionnement

Vous pouvez ici **enregistrer une manifestation** que vous souhaitez organiser, celle-ci sera ensuite **soumise à validation** des instances fédérales avant une intégration dans le **calendrier de la FFTA**.

Trois blocs d'informations sont décrits ici :

- **Informations générales** : contient les informations relatives aux critères sélectionnés dans l'écran précédent.
- **Caractéristiques** : contient les caractéristiques sportives de la manifestation qui permettront de qualifier la manifestation dans un classement ou une catégorie.
- **Détails** : contient les informations de la manifestation qui serviront principalement à son affichage dans le calendrier.

Informations générales

Structure organisatrice : 0 - FFTA
Saison : 2007 **Discipline :** 2x70m
Championnat concerné : Individuel 2x70m 2007 **Phase :** Saison extérieure

Caractéristiques

Type d'épreuve : Individuel

Niveau de classement : Hors classement D1 / Circuit National DNAP D2 DR
 départemental

Championnat : régional
 de France d'Europe du Monde

Détails

Date de début : **Date de fin :**

Lieu :

Formule : ▼ **Code Sélection :** Sélection Qualification

Distinction : Target Arrow head Star **Duels :** Oui Non

Observations :

Adresse internet :

Téléphone :

Montant enregistrement manifestation : 23,00 €

Créer Annuler

Règles de gestion

<i>Description</i>
<i>Le championnat correspondant aux caractéristiques saisies doit exister</i>
<i>Une discipline doit avoir été choisie</i>
<i>Une saison doit avoir été choisie</i>
<i>Un type d'épreuve doit avoir été choisi</i>
<i>Une date de début et de fin doivent avoir été saisies</i>
<i>La date de début et de fin doivent être correctement saisies</i>
<i>La date de début doit être antérieure à la date de fin</i>
<i>Un lieu doit avoir été saisi</i>
<i>La manifestation doit se dérouler durant la période définie au préalable</i>
<i>La distinction Arrow Head n'est possible que pour le Tir Campagne</i>
<i>La distinction Star n'est possible que pour le 2x70m</i>
<i>La distinction Target n'est possible que pour le 2x70m et la Salle</i>
<i>L'option Duel n'est possible que pour le Tir Campagne, 2x70m, Salle et Divers</i>
<i>Le champ Qualification ne peut être sélectionné que pour la discipline Beursault</i>

5. Processus de validation des manifestations

Description : Le processus de validation va permettre aux départements, ligues et à la Fédération de vérifier les informations des manifestations en attente de validation. En fonction de l'utilisateur la validation n'aura pas la même conséquence. La validation se fera via la liste des manifestations, une case à cocher se disponible devant chaque manifestation de la liste et un bouton de validation sera présent dans l'entête de la liste. La case à cocher de validation sera présente uniquement si l'utilisateur a les droits de validation sur la manifestation.

Processus : Les utilisateurs ont les droits de validation sur les manifestations en fonction des critères suivants :

Utilisateur / Etat	Attente de validation	Validée département	Validée ligue	Attente de paiement	Validée	Annulée	Reportée
Gestionnaires clubs							
Consultants sportifs clubs							
Gestionnaires départements	X						
Gestionnaires ligues	X	X					
Gestionnaires sportifs ligues	X	X					
Administrateurs fédéraux	X	X	X				

Règles de gestion

Description
<i>Un utilisateur club ne peut saisir des manifestations que sur son club, l'état est alors «Attente de validation»</i>
<i>Un utilisateur département peut saisir des manifestations sur son département et ses clubs, l'état est alors directement «Validée département»</i>
<i>Un utilisateur ligue peut saisir des manifestations sur sa ligue, ses départements et ses clubs, l'état est alors directement «Validée ligue»</i>
<i>Un utilisateur fédération peut saisir des manifestations sur l'ensemble des structures, l'état est alors directement «Attente de paiement»</i>
<i>Un utilisateur département peut valider les manifestations «Attente de validation» de ses clubs -> «Validée département»</i>
<i>Un utilisateur ligue peut valider les manifestations «Attente de validation» de ses clubs et «Validée département» de ses départements -> «Validée ligue»</i>
<i>Un utilisateur fédération peut valider toutes les manifestations «Attente de validation», «Validée département» et «Validée ligue» -> «Attente de paiement»</i>
<i>Les manifestations en état «Attente de paiement» passent en «Validée» une fois le règlement effectué</i>
<i>Un utilisateur fédération peut passer en «Annulée» ou «Reportée» toute manifestation en état «Validée»</i>
<i>Un utilisateur club peut supprimer physiquement ses manifestations «Attente de validation»</i>
<i>Un utilisateur département peut supprimer physiquement les manifestations «Validée département» et «Attente de validation» lui appartenant ou appartenant à ses clubs</i>
<i>Un utilisateur ligue peut supprimer physiquement les manifestations «Validée ligue», «Validée département» et «Attente de validation» lui appartenant ou appartenant à ses clubs et ses départements</i>
<i>Un utilisateur fédération peut supprimer physiquement toute manifestation à n'importe quelle étape du processus</i>

6. Paiement des enregistrements

Description : Une fois les manifestations positionnées en état «Attente de paiement», les organisateurs doivent s'acquitter du tarif d'enregistrement de leurs manifestations. Deux cas sont possibles, soit l'organisateur est en prélèvement soit en bordereau.


Un écran de saisie de règlement permettra d'enregistrer le paiement des manifestations des clubs en bordereau. Le principe sera identique à celui des bordereaux, un chèque pouvant être rattaché à plusieurs manifestations.

L'enregistrement du paiement aura pour conséquence de positionner les manifestations en état «Validée».

Pour les clubs en prélèvement, des dates de prélèvements seront paramétrées pour automatiser la chaîne de paiement.

Tarifs Manifestations 2007

Disciplines	Distinctions	Tarifs
Tir en Salle		23,00 <input type="checkbox"/>
Salle	Target	100,00 <input type="checkbox"/>
Tir 3D – Tir Nature – Beursault - Divers 2x50 m		23,00 <input type="checkbox"/>
Tir en Campagne		23,00 <input type="checkbox"/>
Tir en Campagne	Arrow head	100,00 <input type="checkbox"/>
2x70 m		23,00 <input type="checkbox"/>
2x70 m	Fita Star - Target	100,00 <input type="checkbox"/>
Spécial Jeunes – Loisir		Exonérés
Cas particuliers traités manuellement		Tarifs
Report, Annulation, Ajout		61,00 <input type="checkbox"/>
Ajout d'une distinction		100,00 <input type="checkbox"/>

 PAIEMENT DES CANDIDATURES
0 - FFTA

Principe de fonctionnement
 Vous pouvez ici **enregistrer les paiements** liés aux candidatures des manifestations préalablement validées. Deux possibilités sont présentées :

- **les prélèvements** réservés aux organisateurs de manifestations en prélèvement. La **date du prélèvement** est paramétré au préalable afin d'**automatiser** au maximum la chaîne de paiement.
- **les règlements** réservés aux organisateurs de manifestations qui n'ont pas opté pour le prélèvement automatique. Un formulaire de saisie de règlement est alors mis à disposition pour affecter le paiement aux manifestations.

Prélèvements

Vous pouvez ici visualiser les manifestations qui seront réglées par une opération de prélèvement sur la structure organisatrice.

2007

Règlements

Vous pouvez ici enregistrer un règlement pour les manifestations dont la structure organisatrice n'a pas opté pour le prélèvement automatique.

Saisie d'un règlement
0 - FFTA

Montant :

Banque :

Libellé : Règlement inscriptions manifestations au cale

Régle par : Chèques

N° chèque :

Montant affecté : 0,00 €

Liste des manifestations à affecter au règlement

<input type="checkbox"/>	Date de l'épreuve	Lieu	Organisateur	Discipline	Montant manifestation
<input type="checkbox"/>	01/03/2007 au 02/03/2007	TOURS	0 - FFTA	2x70m	23,00 €
<input type="checkbox"/>	01/05/2007	DAMPIERRE EN BURLY	0104113 - LES ARCHERS DU SOLEIL	2x70m	100,00 €

Règles de gestion

Description

Si l'organisateur est en prélèvement alors le paiement des inscriptions sera fera à une date préalablement paramétrée en fonction de la saison, de la discipline et de la phase (hivernale et extérieure)

Si l'organisateur est en bordereau alors le paiement se fera à l'aide d'un écran de saisie de règlement

Sur la saisie de règlement, le montant du chèque doit être égal à la somme des manifestations affectées au règlement.